

Adhésion Jeune adulte

Pour soutenir la croissance du jeu de golf, ainsi que l'intérêt de Camelot à créer des opportunités d'adhésion appropriées pour tous les groupes d'âge, nous offrons une adhésion Jeunes adulte aux personnes âgées de 19 à 39 ans (âge calculé annuellement au 1er janvier). Cette adhésion comble le fossé entre notre adhésion junior et notre adhésion complète (régulière), reconnaissant que les personnes de ce groupe d'âge commencent à construire leur carrière et leur famille. Bien que les membres réguliers soient les bienvenus pour profiter de tous les privilèges que nous offrons, cette offre pour jeunes adultes permet de payer progressivement plus au fur et à mesure que l'on vieillit et que les avantages de l'adhésion augmentent, jusqu'à ce que l'on soit prêt à devenir un membre régulier.

L'adhésion Jeune adulte est une adhésion associée très privilégiée (sans participation au capital et sans droit de vote). Le barème des cotisations de Camelot comporte quatre (4) niveaux, avec les groupes d'âge suivants : **19-25**, **26-30**, **31-34**, et **35-39**. Les frais d'entrée, les frais minimums en restauration et les frais d'amélioration des immobilisations commencent à des taux considérablement réduits et augmentent progressivement à mesure que les membres progressent dans les niveaux. En attendant, les versements des droits d'initiation sont prépayés, pour être appliqués sur le droit d'initiation applicable au plus tard à l'âge de 40 ans. De plus, dès que vous devenez un Jeune adulte, vous bloquez le droit d'entrée au moment de l'adhésion, de sorte que vous ne serez pas soumis à de futures augmentations du prix du droit d'entrée tant que vous resterez membre.

Privilèges des membres

- Accès exceptionnel à l'un des 100 meilleurs terrains de golf du Canada (*SCOREGolf 2020*).
- Utilisation d'un majestueux pavillon, avec un patio à trois niveaux donnant sur les deux derniers trous du terrain de golf et sur la rivière des Outaouais.
- Utilisation illimitée d'une vaste installation d'entraînement.
- Casier et service de nettoyage des chaussures (à partir du niveau III).
- Les services gratuits comprennent les tees, les chariots, le rangement et le nettoyage des bâtons.
- Accès à notre programme de jeu réciproque dans 10 clubs privés au Canada.

Programme de droits d'entrée

- Le versement des frais d'entrée annuels respectifs est dû lors de la demande initiale et est facturé annuellement en février.
- Le droit d'entrée complet n'est pas exigé avant l'âge de 40 ans, mais lorsqu'un jeune adulte adhère, le droit d'entrée en vigueur à ce moment-là est bloqué tant qu'il reste membre.
- Les versements payables en tant que jeune adulte, tant que l'adhésion est continue, seront appliqués au droit d'entrée complet au moment de la demande d'adhésion en tant que membre régulier.
- Les frais d'entrée payés ne sont ni remboursables ni transférables.

Structure des frais pour les jeunes adultes 2025

- Niveaux basés sur l'âge au 1^{er} janvier de la saison de golf
- Cap de 60 jeunes adultes aux niveaux I à III
- Les cotisations sont facturées en 4 versements, le paiement final étant dû le 30 avril.
- Cotisations annuelles et frais d'amélioration des immobilisations facturés en tant que % des frais des membres Premium fixés par le Conseil d'administration.
- Des frais de trou d'un coup s'appliquent à tous les niveaux à raison de 2 \$ par trou d'un coup, facturés mensuellement.
- Facturation de la carte Golf Canada à 43 \$ + TVH en mai
- Si un membre jeune adulte préfère les privilèges d'un membre régulier, il peut en faire la demande, mais il sera soumis aux cotisations applicables et non aux tarifs réduits.

JEUNE ADULTE 2025 - STRUCTURE TARIFAIRE

† La TVH est applicable sur les cotisations et les frais énumérés ci-dessous

Niveau I*	Versement des droits d'entrée	Cotisations annuelles	Minimum restauration	Frais d'amélioration des immobilisations	Frais d'amélioration des immobilisations 2
19 à 25 ans	400 \$	2 345 \$ <i>(35% des cotisations de l'adhésion Premium)</i>	s/o	358 \$ <i>(par année sur 12 mois) (35% des frais de l'adhésion Premium)</i>	420 \$ <i>(par année sur 12 mois)</i>
Niveau II*	Versement des droits d'entrée	Cotisations annuelles	Minimum restauration	Frais d'amélioration des immobilisations	Frais d'amélioration des immobilisations 2
26 à 30 ans	400 \$	3 015 \$ <i>(45% des cotisations de l'adhésion Premium)</i>	600 \$	458 \$ <i>(par année sur 12 mois) (45% des frais de l'adhésion Premium)</i>	540 \$ <i>(par année sur 12 mois)</i>
Niveau III#	Versement des droits d'entrée	Cotisations annuelles	Minimum restauration	Frais d'amélioration des immobilisations	Frais d'amélioration des immobilisations 2
31 à 34 ans	750 \$	3 680 \$ <i>(55% des cotisations de l'adhésion Premium)</i>	600 \$	560 \$ <i>(par année sur 12 mois) (55% des frais de l'adhésion Premium)</i>	660 \$ <i>(par année sur 12 mois)</i>
Niveau IV^	Versement des droits d'entrée	Cotisations annuelles	Minimum restauration	Frais d'amélioration des immobilisations	Frais d'amélioration des immobilisations 2
35 à 39 ans	1 000 \$	4 350 \$ <i>(65% des cotisations de l'adhésion Premium)</i>	900 \$	1 018 \$ <i>(par année sur 12 mois) (100% des frais de l'adhésion Premium)</i>	1 200 \$ <i>(par année sur 12 mois)</i>

*Des restrictions de jeu s'appliquent (pour les niveaux I et II uniquement) : pas de jeu les week-ends et les jours fériés avant 12h00 et accès limité à la Ligue des hommes.

#Un jeune adulte âgé de 19 à 30 ans peut choisir de passer au niveau III pour ne pas avoir de restrictions de jeu, mais il sera soumis à tous les droits et cotisations applicables au niveau III.

^Un jeune adulte âgé de 19 à 34 ans peut choisir de passer au niveau IV pour bénéficier d'un meilleur privilège de pondération des heures de départ (2^e priorité contre 3^e priorité), mais il sera soumis à tous les droits et cotisations applicables au niveau IV.

Versement des droits d'entrée

- † Les versements de droits d'entrée payés s'accumulent sur les droits d'entrée futurs à payer pour devenir membre régulier du Club de Golf Camelot (au plus tard à l'âge de 40 ans).
- † Les versements des droits d'entrée ne sont ni remboursables ni transférables.
- † Les versements pour les niveaux III et IV existants au 31 janvier sont supprimés tant qu'ils remplissent les conditions de l'ancien programme de primes de fidélité et qu'ils restent membres du golf.

Programme familial pour jeunes adultes (le parent ou le grand-parent est un membre actif Premium ou Sur semaine)

- † Les versements des droits d'entrée ne s'appliquent pas avant le niveau III (différés pour ceux qui sont aux niveaux I et II).
- † Pour les niveaux I et II, exempté de la restriction de jouer le week-end et les jours fériés s'il est invité à jouer avec son parent ou grand-parent qui est un membre actif Premium ou Sur semaine.
- † Nonobstant le plafond de 60, un jeune adulte peut adhérer, sous réserve des conditions ci-dessus, si son parent est un membre Premium ou Sur semaine, sur une base unique.



Adhésion junior et pré-junior

Conformément à la tradition d'inclusion de Camelot, les membres juniors constituent une facette importante de l'expérience du club. Nous sommes convaincus que les leçons apprises à Camelot vont bien au-delà de ce qui se passe sur le terrain. Le respect, l'honnêteté, la confiance et la détermination ne sont que quelques-uns des idéaux qui sont inculqués aux membres juniors.

Notre programme junior est supervisé par une équipe de professionnels de golf de la PGA du Canada. Les membres juniors ont un accès direct à des cliniques régulières, à des séances d'entraînement et à des tutoriels sur le terrain. Il ne faut souvent pas longtemps pour que nos membres juniors surpassent papa et maman ! Étant donné que cette classification s'adresse uniquement aux enfants ou petits-enfants des membres existants, un tarif préférentiel est disponible et aucun plafond d'adhésion ne s'applique.

Privilèges des membres :

- Les juniors sont âgés de 11 à 18 ans ; les pré-juniors sont âgés de 6 à 10 ans.
- Cliniques gratuites et programme "*walk the line*", à des heures fixes, où les juniors peuvent recevoir de l'aide de professionnels sur différents aspects de leur jeu sur le terrain.
- Les pré-juniors DOIVENT jouer ou s'entraîner avec leur parent ou grand-parent membre.
- Possibilité de concourir en tant que membre de l'équipe Junior Interclubs.
- Matches par trou (tout au long de la saison) et championnats de clubs juniors
- Accès au terrain de golf le plus haut de gamme de l'Est de l'Ontario mardi, jeudi et vendredi avant midi et après 18h00 ; mercredi avant 10h00, samedi, dimanche et jours fériés après 13h00.
- Possibilité limitée de combler les places vacantes l'après-midi si la Boutique du pro l'approuve dans les 24 heures.
- Utilisation gratuite du pavillon, du centre d'entraînement et des équipements, y compris les chariots.
- L'adhésion junior ne comprend pas de casier ou d'espace de rangement pour les bâtons.
- Inscription à prix réduit pour les camps juniors
- Les juniors de haut niveau ont la possibilité de demander des bourses auprès de notre Fonds de développement des juniors pour soutenir leurs efforts en matière de golf de compétition.

Frais d'adhésion :

- **Junior 570 \$ + TVH ou pré-junior 310 \$ + TVH**
- **Carte Golf Canada : 43 \$ + TVH, facturés en mai.**
- Il n'y a pas d'exigence minimale en matière de restauration, d'amélioration des installations ou de frais de trou d'un coup à payer.
- **Adhésion gratuite pour les juniors/pré-juniors des parents et/ou grands-parents des membres Premium/Sur semaine/Conjoint ou Senior (un par membre adulte).**

Membre junior parrainé

Conformément à la tradition d'inclusion de Camelot, les membres juniors constituent une facette importante de l'expérience du club. Nous sommes convaincus que les leçons apprises à Camelot vont bien au-delà de ce qui se passe sur le terrain. Le respect, l'honnêteté, la confiance et la détermination ne sont que quelques-uns des idéaux qui sont inculqués aux membres juniors.

Notre programme junior est supervisé par une équipe de professionnels de golf de la PGA dévoués. Les membres juniors ont un accès direct à des cliniques régulières, à des séances d'entraînement et à des tutoriels sur le terrain. Il ne faut souvent pas longtemps pour que nos membres juniors surpassent papa et maman !

Privilèges des membres :

- Pour les juniors âgés de 11 à 18 ans.
- Doit être parrainé par un membre adulte de Camelot golf.
- Un plafond d'adhésion s'applique tel que fixé annuellement par le Conseil d'administration.
- Cliniques gratuites et programme "*walk the line*", à des heures fixes, où les juniors peuvent recevoir de l'aide de professionnels sur différents aspects de leur jeu sur le terrain.
- Possibilité de participer à la compétition en tant que membre de l'équipe junior interclubs.
- Matches par trous (tout au long de la saison) et championnats de clubs juniors
- Accès au terrain de golf le plus haut de gamme de l'Est de l'Ontario Mardi, jeudi et vendredi avant midi ou 18h00 et plus tard ; mercredi avant 10h00 ; samedi, dimanche et jours fériés après 13h00.
- Possibilité limitée de remplir les places vacantes dans l'après-midi si cela est approuvé par la Boutique du Pro dans les 24 heures.
- Utilisation gratuite du pavillon et de l'aire d'entraînement.
- Commodités, y compris les chariots.
- L'adhésion junior parrainée ne comprend pas de casier ou de rangement de bâtons.
- Si vous souhaitez ne pas revenir au club la saison suivante, vous DEVEZ en informer le bureau par courriel avant la date limite prescrite dans nos règles et règlements (1^{er} mars). Si vous ne donnez pas cet avis avant la date limite, les cotisations seront dues pour la saison suivante.
- Le membre parrain accepte la responsabilité de la conduite générale et du comportement du junior pendant son séjour au club.
- Les membres juniors parrainés acceptent de se conformer aux lettres patentes, aux statuts, au code de conduite, aux règles et aux règlements du Club de Golf Camelot.
- Les juniors de haut niveau ont la possibilité de demander des bourses auprès de notre Fonds de développement des juniors pour soutenir leurs efforts en matière de golf de compétition.

Frais d'adhésion :

- **735 \$ + TVH seront** facturés sur le compte du junior parrainé.
- **Carte Golf Canada** : 43 \$ + TVH, facturés en mai.
- Il n'y a pas d'exigence minimale en matière de restauration, ni d'amélioration du capital ou de frais de trou d'un coup à payer.